De là, M. l'Orateur, nous devons conclure que si le grand projet ne réussissait Pas, il se proposait de prendre l'autre qui pourvoit à une fédération des deux sections de la province. Le grand projet, M. l'ORA-TEUR, est évidemment manqué. (Écoutez! écoutez!) Et je vais vous dire pourquoi je Pense qu'il est. Il faut qu'il soit adopté par toutes les provinces après avoir été pris en considération par leurs parlements; or, les chefs de l'opposition du Nouveau-Brunswick, de même que le gouvernement de ces provinces, ont consenti à un traité, ainsi qu'on l'appelle, qu'ils ont soumis à l'approbation de leur législature et, comme il a été désapprouvé au Nouveau-Brunswick, il est maintenant impossible de le mettre à effet. Qui fait croire au gouvernement que ceux qui viennent justement d'être élus au Nou-Veau-Brunswick comme adversaires du projet vont permettre qu'il soit pris en délibéré Par leur législature? Comment peut-on espérer qu'un peuple libre consentira à un projet dont les conditions lui disconviennent com-Plétement? Des hon. messieurs de l'autre octé semblent croire que si la mesure est adoptée par cette législature, elle sera imposée au parti du Nouveau-Brunswick qui n'en Veut pas, en un mot, que l'on trouvera quelque moyen à l'aide duquel le gouvernement de cette province sera engagé à le soumettre à sa législature. Ils semblent s'imaginer que le renversement du cabinet TILLEY et le rejet du plan de confédération est un fait qui peut être imputé aux tendances annexionnistes d'une grande partie du peuple du Nouveau-Brunswick. Si c'était malheureusement le cas, et puisque nous sommes en careme, nous devrious sans tarder fixer un jour d'action ce grace générale pour remercier la Providence de nous avoir évité le danger d'une union avec un tel pouple. (Rooutez ! écoutez ! et rires.) Etre unis à ces annexionnistes serait la plus grande infortune dont notre province pourrait être affligée.

L'Hon. M. HOLTON—Mais il n'est pas vrai que cette défaite soit duc aux tendances

annexionnistes.

L'Hon. J. S. MACDONALD—Je ne dis pas qu'elle soit due à cela, je ne fais que répéter ce que certains membres du cabinet ont dit à cet égard.

L'Hon. Proc. Gén. MACDONALD -

Qui 9

L'Hon. J. S. MACDONALI) — L'or-Bane du gouvernement, dans son édition de

ce matin, l'attribue à cette cause. Et qu'a dit, vendredi soir, le ministre de l'agriculture (M. McGEE) à la réception de ces nouvelles? N'a-t-il pas dit que dans cette partie de la province beaucoup étaient partisans de l'annexion aux Etats-Unis, et qu'il y avait là des enpitalistes de Boston et de l'état du Maine dont les intérêts sont de voir le Nouveau-Brunswick entrer dans les plus étroites relations avec les Etats-Unis; or, si ce sont là les motifs qui ont porté les nouveaux députés à répudier l'œuvre de la convention, je répète que les vues de ce peuple n'ont pas les sympathies des représentants du Canada. Si les hon, messieurs qui siégent de l'autre côté supposent qu'en passant ces résolutions ils forceront les députés élus à ce parlement, à la condition expresse de s'opposer au traité ou au projet de la convention, à faire volte-face et à lui donner leur appui, quelle opinion pourrions-nous avoir de ces hommes? Que dirons-nous de ces hommes qui, après avoir obtenu les suffrages du peuple comme adversaires du projet, se seront ainsi immédiatement parjurés? (Ecoutez! écoutez!) Nous avons malheureusement assez en Canada de législateurs de ce calibre sans nous ajoindre, par une union, ceux du Nouveau-Brunswick. Si c'est là le caractère du peuple auquel on veut nous unir, tout ce que je puis dire c'est que cette union n'est pas à désirer pour le Canada. Si l'on espère voir sanctionner le projet par ceux qui ont été élus exprès pour s'y opposer, il serait très intéressant de savoir par quel procédé on espérera co changement d'opinion chez eux. Compte-t-on pratiquer la corruption à leur égard ou les forcer à la soumission? Si on compte sur le dernier moven, il faut done qu'on sache qu'ils n'appartiennent pas à la race des libres sujets anglais, qui, d'ailleurs, éprouveraient assez d'indignation pour se rebeller plutôt que de renoncer à leur indépendance, et si cela était, ils scraient encore indignes de s'associer à On ne doit pas douter que les représentants récemment élus au Nouveau-Brunswiek ont bien considéré leur position, et que, soit qu'on essaie de les corrompre ou de les contraindre, ils ressentiront, comme tout homme de cœur, l'injure qui leur sera ainsi D'un autre côté, il y aurait honte à obtenir la confédération en recourant à l'un ou à l'autre de ces moyens. Que gagnerionsnous en forçant cette province à s'unir à nous? N'aurions-nous pas toujours à l'idée qu'elle fait malgré elle partie de la confédé-